

Début de la visioconférence : 9 heures.

Présents :

Le président remercie les membres qui ont pensé à l'idée de la visioconférence. Il serait bien de réfléchir à un système sur une visioconférence pour les membres éloignés (présentiel à FOS ou à MANDELIEU pour certains et visioconférence pour les autres).

- Th. ALBERTIN
- M. DORDOR
- M. FELICI
- D. GERONIMI
- JL. GUILLOTEAU
- N. IONNIKOFF
- JM. LAUGA
- G. LIEVREMONT
- G. LONGETTI
- E. PEREYROL
- O. PERRET
- A. PIETRI
- S. SELLIEZ
- S. TRENDS
- F. VAGNER
- M. VASSALLO
- I. WEGEL

1

Informations sur un sujet important : Attouchements sexuels :

- L'entraîneur du club de SORGUES ayant commis des actes sur des mineurs, est enfin passé au tribunal, il a été incarcéré avant son jugement définitif.
- Club de MEYREUIL : une jeune fille de 9 ans a été choquée par des attouchements d'un joueur de MEYREUIL. Il a été condamné à 2 ans de prison avec sursis et un suivi psychologique. Pour information, il avait déjà commis des actes mais personne n'était au courant. Il n'est malheureusement pas licencié car il est arrivé, après plusieurs années d'absence, des îles Maurice, et c'était seulement la deuxième fois qu'il revenait au club. Une réunion dans le club va avoir lieu avec tous les parents et enfants pour en discuter. Les parents de la petite seront présents. Ils ont informé le club que leurs deux enfants n'arrêteront pas les entraînements au club.


Il est impératif que les questionnaires d'honorabilité soient demandés à tous les dirigeants, entraîneurs et capitaines d'équipes de Ligue.

Compte rendu de la réunion du conseil de Ligue du 04 décembre 2022 :

- 1 modification à apporter : JL GUILLOTEAU et N. IONNIKOFF étaient absents.

Excusés :

- E. BARTZ
- R. DEWARLINCOURT
- A. GEBLEUX
- S. POIRRIER

 Vote : 1 abstention (absence lors de la réunion), le reste (16 voix) pour.

Informations depuis la dernière réunion :

- Convention avec la FFTT : elle restera à hauteur de 30 000 €. Il avait été convenu avec les deux candidats que l'aide serait maintenue.
- La nouvelle équipe met en place de nouvelles conventions de soutien des ligues. 250 000 € sont libérés par la fédération pour mettre des conventions en place sur les territoires. Le président de la FFTT a garanti que notre aide de 30 000 € serait maintenue jusqu'en 2024. Au-delà, il faut s'attendre à devoir chercher d'autres aides. La fédération va descendre en avril pendant trois jours pour faire un audit de toutes nos actions. On va dès à présent faire une nouvelle convention en prévision de sommes qui pourront être allouées dès 2024.
- Dépendance des subventions : 73800 € sur un budget de 110 000 €
 - FFTT : 30 000 €
 - ANS : 23 800 €
 - Conseil Régional : 10 000 €
 - SESAME : 6 000 €
 - ANS pôle espoir de BOULOURIS : 4 000 €

Absents :

- G. FARCE

Invités :

- C. GEBLEUX

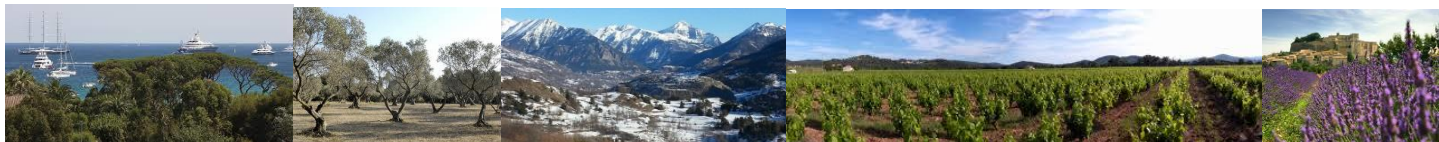


2

- QUALIOPI et DENDREO : jusqu'à aujourd'hui, toutes les formations devaient passer par ce système. A partir de maintenant, pour toutes les formations que fait la Ligue, il ne sera plus indispensable de passer par la fédération pour les règlements. Rien ne change pour la ligue, On pourra se servir de DENDREO dans le cadre des inscriptions en ligne.
- Sport santé : une étude a été présentée à propos d'équivalence du module A pour les étudiants en STAPS.
- Licenciation : les présidents de ligue se sont rendu compte que toutes les ligues ont perdu des licences. Dans certains territoires, il est observé une stabilisation ou même augmentation des licences promotionnelles.
Saison 2020/2021 : perte de 30 %. A aujourd'hui, remontée de 15 %. Il faut dire qu'être sport intérieur est plus handicapant.

🚩 Campagne ANS :

- Les clubs peuvent dès à présent déposer leur bilan sur la plateforme LeCompteAsso.
- Pas de date de début de saisie des demandes pour les clubs et comités, ni d'enveloppe financière.
- Thierry propose la reconduction des membres du groupe de travail de la commission ANS. Il propose de programmer les réunions bien à l'avance et propose Gérard LONGETTI en leader cheap. Celui-ci accepte.
- Prochain conseil fédéral fin du mois de mars. Dans le cadre de l'organisation des JO 2024, des ping tours vont être proposés. Les clubs peuvent se rapprocher de leur commune.
- Championnats de France : le système d'acte de candidature a changé. Un club ne peut plus demander seul. Il est obligé de passer par la Ligue et le Comité. Pour information, le club d'Antibes se positionne sur les championnats de France Seniors ainsi que le club de Châteauneuf les Martigues, pour les championnats de France Benjamins Cadets. La Ligue s'engage sur la prise en charge des arbitres.
- Pas de nouvelles du club du Cannet sur l'avancement de l'organisation des Inter comités. Thierry demande aux responsables du comité des Alpes Maritimes de se renseigner.
- La Ligue est partenaire en 2022 d'actions dans les prisons. L'aide obtenue de la fédération sera de :
 - GRASSE : 950 €
 - DRAGUIGNAN : 1 400 €
 - SALON : 375 €
 - NICE : 1 500 €
 - ARLES : 1 000 €



✚ Points sur les commissions :

- Financière : définitions des règles en ce qui concerne les responsables (MASSON eric sur la détection, ANGLES Eric sur l'élite).
- Le trésorier adjoint demande :
 - Comment est défini le tarif des stages, ainsi que le montant des frais d'arbitrage sur les tours de criterium ? Gérard LONGETTI mettra à jour le document des tarifs proposés en assemblée générale.
 - Des réunions pour définir les montants des différentes actions. Un tableau des dates butoirs va être mis en place.
 - Pour les conventions, il faudra définir les objectifs.
 - A l'ETR qu'elle fasse le calendrier prévisionnel des stages, compétitions, formations techniques, comme auparavant.
- Arbitrage :
 - Arbitres lors des tours de criterium N2 : les journées sont difficiles, donc les personnes qui passent l'examen d'Arbitre Régional (AR) doivent être défrayés au même titre que les Arbitres Régionaux en exercice. La question ne se pose pas pour les Arbitres de Club en formation. Ces personnes ne seront pas indemnisées.

↳ Vote sur l'indemnisation des Arbitres Régionaux (AR) en passage d'examen : oui à l'unanimité

▫ Formations 2021-2022 :

AR/JA1 à LA SEYNE SUR MER (formateurs Erwan LAURENT et Jacques FLOC'H) :
14 AC et 8 AR validés lors du tour 3 du CF N2, 1 JA1 validé le 12/12/2021, 2 JA1 en attente de pratique

AR/JA1 à FOS SUR MER (formateurs Eric BARTZ, Jean Luc ROUSSEL et Jean Luc GUILLOTEAU)

4 AR validés lors du tour 3 du CF N2, 3 AR en attente de pratique, 4 JA1 en attente de pratique

AR distanciel (formateurs Thierry ALBERTIN, Eric BARTZ et Jean Luc ROUSSEL)

6 AR validés lors du tour 3 de CF N2

JA2 à FOS SUR MER (formateurs Thierry ALBERTIN et Eric BARTZ)

8 candidats : 5 reçus théorique, 1 en attente de validation, 2 refusés

Prochaines formations :

SPIDD le 2 avril (matin) à MANDELIEU et le 30 avril (matin) à FOS SUR MER

JA2/3 Fo Continue le 2 avril (après-midi) à MANDELIEU et le 30 avril (après-midi) à FOS SUR MER

- Réunion CFA : une formation continue pour les Arbitres Régionaux deviendrait obligatoire, au même titre que les JA1.



- Sportif :

- Championnat par équipes : 6 reports lors de la 1^{ère} journée, 1 seul à la 2^{ème}. Les rencontres se sont disputées.
- Deux équipes ont déclaré forfait cause COVID : elles ont fait une demande pour ne pas payer la pénalité financière. Au niveau fédéral, il est demandé de la clémence, lorsque c'est possible. Au niveau régional, la sanction a déjà été sportive, donc la clémence pourrait être au niveau financier.

4

↳ Vote pour l'exonération exceptionnelle de l'amende :

- ↳ ST CANNAT : 12 oui, 1 abstention et 4 contre
- ↳ LE LUC : 13 oui, 1 abstention et 3 contre

- Vétérans : le championnat s'est bien passé, les équipes qualifiées pour la coupe sont en cours de confirmation.
- Coupe Féminine : cette année, la compétition n'a pas eu lieu dans tous les départements. Une finale aura lieu quand même au niveau régional. Il faudrait voir les équipes qualifiées pour les rassembler dans un lieu central. La compétition est prévue à ST RAPHAEL.
Pour cette journée finale, une proposition d'une remise de maillot a été faite. Les membres du Conseil ont approuvé à l'unanimité. Carine s'occupe de la commande, en plus des récompenses.
- Le tour 4 du critérium n'aura pas lieu dans le gymnase habituel, mais au gymnase des Molières. Le club de MIRAMAS a assuré un nombre identique de tables.

Fin de la réunion à 12 heures 30.

Date de la prochaine réunion : 18 juin 2022 à MANDELIEU